



## ***NOMINATION DES FONDÉS DE POUVOIR***

\_\_\_\_\_  
**Nom de la compagnie, de la société ou des co-proprétaires**

**Réservé au Syndicat**

**# de producteur du SPBE**

\_\_\_\_\_  
**Adresse**

\_\_\_\_\_  
**Municipalité**

\_\_\_\_\_  
**Code postal**

À une réunion du conseil tenue le \_\_\_\_\_

il a été résolu que \_\_\_\_\_

et, le cas échéant, \_\_\_\_\_

soit désigné(e) (ou soient désignés(es)) pour représenter l'entreprise et agir à titre de fondé(es) de pouvoir aux termes du Règlement sur les catégories de producteurs, leur représentation au Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Ces procurations demeurent valables jusqu'à ce qu'elles soient modifiées, annulées ou remplacées et jusqu'à ce que preuve en soit fournie au Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie. Vous trouverez ci-après les principales règles régissant la désignation des fondés(es) de pouvoir.

- Une productrice ou un producteur individuel(le) ne peut se faire représenter par un mandataire.
- Une compagnie (ou toute autre personne morale), une société ou des co-proprétaires peuvent se faire représenter par deux représentantes ou représentants munis d'une procuration; les sociétaires et les co-proprétaires ne peuvent se faire représenter que par deux d'entre elles ou d'entre eux.
- Sur preuve faite qu'une compagnie ne compte qu'une ou qu'un seul actionnaire ou qu'une ou qu'un seul co-proprétaire est engagé(e) en production forestière, cette compagnie ou ce co-proprétaire est considéré(e) comme une productrice ou un producteur individuel. (i.e. : la compagnie doit nommer un fondé de pouvoir. Le co-proprétaire sera obligatoirement désigné mandataire.)

Signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ 200\_

Signature autorisée \_\_\_\_\_



Syndicat  
des Producteurs  
de Bois de l'Estrie

4300, boul. Bourque  
Rock Forest (Québec) J1N 2A6

Téléphone : (819) 346-8905  
Télécopieur : (819) 346-8909

Courriel : spbe@upa.qc.ca

## *FORMULE D'ADHÉSION*

Nom du propriétaire \_\_\_\_\_

**Réservé au Syndicat**

**# de producteur du SPBE**

Adresse \_\_\_\_\_

Municipalité \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Je, soussigné(e) déclare être productrice ou producteur de bois au sens de la loi (ou être la ou le mandataire d'une productrice ou d'un producteur de bois au sens de la loi). Je désire et consens librement par la présente à devenir membre (ou à ce que la productrice ou le producteur de bois que je représente devienne membre); je m'engage à me conformer (ou à ce que la productrice ou le producteur de bois que je représente se conforme) aux règlements du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie.

Signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ 200\_\_

Signature autorisée \_\_\_\_\_

**Note :** Une preuve de propriété (contrat notarié, compte de taxes de l'année en cours) de votre lot boisé doit être jointe à la présente formule d'adhésion.